

Intervention de M. Laurent Stefanini
Ambassadeur délégué à l'environnement - MAE

Partenariat français pour l'eau

Conférence de presse
Paris, le 22 mars 2007

Madame la Ministre,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les maires,
Messieurs les Directeurs,
Chers membres du Partenariat français pour l'eau,
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de vous présenter tout d'abord les regrets de Madame la Ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, Brigitte Girardin de ne pouvoir participer, avec vous, à cet événement particulier et important que constitue le lancement du Partenariat français pour l'eau. Actuellement en déplacement en Afrique, la ministre m'a demandé de m'exprimer ici en son nom.

En cette journée mondiale de l'eau, je voudrais rappeler le défi considérable que nous devons, que nous devons relever pour permettre à près de trois milliards de femmes et d'hommes d'avoir accès à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2015. Les besoins sont particulièrement criants et le retard pris est considérable en Afrique notamment.

L'accès à l'eau et à l'assainissement est une condition préalable à la réalisation des autres Objectifs du Millénaire pour le Développement : les objectifs en matière de santé, d'éducation et de lutte contre la pauvreté ne sauront être atteints si le problème de l'eau n'est pas résolu. Globalement le coût de l'inaction dépasse celui de l'action. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que la non réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement pour l'eau et l'assainissement coûtera près de 20 milliards d'euros par an, soit près de 200 milliards d'euros d'ici à 2015 !

Ces chiffres ne doivent pas nous arrêter mais, au contraire, nous inciter à redoubler d'efforts. Aujourd'hui, nous pouvons encore, et nous **devons** rendre possible la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement sur l'eau et l'assainissement. Pour y parvenir, la mobilisation de la communauté internationale doit être à la mesure des enjeux, et elle doit se faire dès maintenant.

La France, pour sa part, a déjà fourni un effort considérable. Comme vous le savez, le Président de la République n'a cessé de manifester toute l'importance qu'il attache à la coopération dans le domaine de l'eau, comme en témoigne son engagement aux sommets de Johannesburg, Kyoto et Mexico. Il a également manifesté tout son soutien aux processus régionaux de gestion intégrée des ressources en eau, comme par exemple en 2004, le sommet à Paris des Chefs d'Etat du Bassin du Niger.

La coopération en matière d'eau et d'assainissement est une priorité de notre action internationale. Notre pays possède une réelle expertise dans ce domaine et doit la valoriser. L'Etat, l'Agence Française de Développement, les six agences de l'eau, les collectivités locales, les associations professionnelles, les organismes de recherche, les ONG et bien sûr les entreprises, petites et moyennes ou multinationales concourent à une véritable dynamique d'ensemble en conduisant des projets et des initiatives représentatifs d'une certaine « école française de l'eau », dont le Partenariat Français pour l'Eau incarne aujourd'hui les valeurs.

L'Aide Publique au Développement de la France s'est aujourd'hui dotée d'une stratégie de référence dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et s'inscrit dans une perspective de doublement de ses efforts déjà conséquents. A titre d'illustration, le Ministère des Affaires étrangères y consacre chaque année quinze millions d'euros et l'Agence française de développement a engagé un milliard d'euros sur les six dernières années. Aujourd'hui plus de la moitié des Documents Cadres de Partenariat qui définissent pour les 5 ans à venir, 3 secteurs de concentration de l'aide française dans l'ensemble des pays partenaires de la Zone de Solidarité Prioritaire, ont choisi l'eau et l'assainissement.

La France s'est fixé comme objectif spécifique de contribuer, au travers de son aide bilatérale, à l'accès à l'eau et à l'assainissement de 9 millions de personnes en Afrique d'ici 2015. Elle met en place un outil de suivi de l'efficacité de ses opérations et rendra compte de ses engagements, notamment lors de la Commission du Développement Durable de 2008. Le Partenariat français pour l'eau sera un acteur essentiel de la préparation française à cet important événement.

Notre premier exercice commun, celui de la préparation des acteurs français de l'eau au dernier forum mondial de Mexico, a montré tout l'intérêt de la démarche. Je prendrais l'exemple du droit à l'eau. Il a généré des débats internes en France, il a été promu au sein de l'Union européenne et enfin dans la déclaration ministérielle. Cette démarche s'est poursuivie par l'adoption, fortement soutenue par la France, d'une année internationale des Nations Unies dédiée en 2008 à l'assainissement, parent pauvre du secteur de l'eau. Nous pouvons nous en réjouir et nous en féliciter.

En cette journée mondiale de l'eau que je souhaite **aussi journée mondiale de l'assainissement**, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Mission d'appui à l'action internationale des ONG du Ministère des

Affaires étrangères, la « MAAIONG », lance ce jour un appel à initiatives d'un montant de 6 millions d'euros, intitulé : « renforcement des organisations des sociétés civiles du Sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau ». Les termes de l'appel sont disponibles sur le site du Ministère des Affaires étrangères ainsi que sur ceux de Coordination Sud et du programme Solidarité-Eau.

Cette initiative vise, ainsi que le gouvernement s'y est engagé en 2005, à donner la priorité à l'assainissement dans nos efforts de doublement de l'aide publique au développement dans ce secteur et d'augmenter la part transitant par les ONG.

Madame la Ministre,
Mesdames et messieurs,

Le Partenariat français de l'eau, j'en suis convaincu, permettra de peser encore davantage sur les débats d'idées dans les diverses enceintes internationales et in fine d'augmenter la cohérence, l'efficience et la visibilité des interventions des acteurs français.

Permettez-moi, au nom de ma Ministre, Madame Brigitte Girardin, de souhaiter au Partenariat français pour l'eau, à tous ses acteurs, riches de leur diversité, un rayonnement et une influence à la hauteur de cette priorité que constitue l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Je vous remercie.